

Parcours Droit pénal et sciences criminelles

Master 2 Droit pénal et sciences criminelles



Durée
1 an



Composante
Faculté de Droit



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

En suivant la 2e année de master Droit pénal et sciences criminelles, les étudiants pourront non seulement maîtriser les connaissances fondamentales des disciplines juridiques enseignées, avec un minimum de recul historique et philosophique et une solide méthode, mais aussi acquérir de l'autonomie dans le travail individuel, une aptitude à la recherche, à l'exposé et à la discussion, un esprit critique, une aptitude au travail d'équipe et une ambition professionnelle. En outre, en raison des spécificités du milieu pénal, la formation vise à préparer les étudiants à une insertion dans les cercles professionnels pénaux.

Certaines matières devraient enfin leur permettre d'acquérir des connaissances techniques dans des domaines aux frontières du droit et de la science.

Les compétences acquises sont les suivantes :

- Des connaissances approfondies en droit pénal et sciences criminelles
- Une autonomie dans l'analyse juridique
- Une maîtrise complète du raisonnement juridique
- Une capacité de synthèse

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Dimension internationale

Ce master peut être suivi, sous conditions d'acceptation par un jury, dans le cadre du double diplôme délivré avec la Faculté de droit de Sherbrook au Canada. Dans ce cas, les étudiants font leur M1 à Sherbrook et leur M2 à Grenoble et obtiennent à l'issue des deux années un double diplôme franco-canadien.

Organisation

Admission

Conditions d'admission

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une 1re année de master ou aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

Le recrutement s'effectue sur dossier et / ou entretien de sélection devant un jury.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [🔗](#) rubrique candidatures et inscriptions.

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Secteur(s) d'activité(s)

De manière générale, la formation vise les secteurs d'activités juridiques (secteurs privé et public), judiciaires, policiers, pénitentiaires ou sociaux.

De même, elle vise les fonctions liées aux milieux associatif et para-judiciaire comme, par exemple, les associations d'aide aux victimes, les associations de réinsertion des détenus ou les services de la protection judiciaire de la jeunesse.

Elle prépare aux carrières d'enseignant du supérieur, de magistrat, de haut fonctionnaire, d'avocat, de policier, de gendarme, de membre de l'administration pénitentiaire, de consultant...

Les métiers du droit et de la justice accessibles directement après la formation sont : juriste d'entreprise, juriste « recherche et développement », consultant, assistant juridique.

Les métiers du droit et de la justice accessibles après concours sont : magistrat, avocat, métiers de la police nationale, métiers de la gendarmerie nationale, métiers de l'administration pénitentiaire, métiers de l'aide aux victimes, métiers de la protection judiciaire de la jeunesse.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Anne-Gaelle Robert

✉ Anne-gaelle.Robert@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Stephanie Fournier

✉ Stephanie.Fournier@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 Droit pénal et sciences criminelles

☎ 04 76 82 55 05

✉ droit-m2penal@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Master 2e année

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Droit pénal approfondi	UE	72h			16 crédits
Droit pénal général	CM	24h			
Droit pénal spécial des personnes, des biens et des affaires	CM	36h			
Droit pénal des nouvelles technologies	CM	12h			
UE Droit pénal international et comparé	UE	36h			10 crédits
Droit pénal européen et international	CM	24h			
Droit pénal comparé	CM	12h			
UE Anglais juridique	UE	20h			4 crédits
Anglais	CM	20h			

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Procédure pénale approfondie	UE	72h			12 crédits
Droit de la preuve pénale	CM	12h			
Procédure pénale	CM	24h			
Pratique pénale	CM	36h			
UE Pénologie	UE	48h			10 crédits
Exécution des peines	CM	24h			
Criminologie appliquée	CM	12h			
Histoire de la peine et de la pensée pénale	CM	12h			
UE Professionnalisation et recherche	UE	12h			8 crédits
Mémoire	MODULE				
Méthodologie de la recherche	CM	12h			
Stage	MODULE				